

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 11

Rubrik: Nos établissements d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant la Mutualité scolaire sera établie et prospérera dans toutes les localités, ne pensez-vous pas que diminueront toutes ces maladies si terribles : tuberculose, diphtérie, scrofules et tant d'autres, qui résultent le plus souvent du manque d'hygiène et de remèdes que seuls peuvent prescrire Messieurs les docteurs. Inutile d'insister davantage sur ce point, chaque membre du corps enseignant reconnaîtra la part qui lui incombe dans cette tâche.

Le point de vue épargne, qui était, au début, un des buts essentiels des Mutualités scolaires, est devenu, de par la loi, un accessoire facultatif, ce qui simplifiera le travail de l'instituteur. Ceci ne veut pas dire qu'il faille négliger l'idée d'économie et de prévoyance. Au contraire, la Mutualité scolaire amènera tout naturellement le maître à parler des tirelires mises gratuitement à la disposition des enfants par nos établissements de Banques.

Une des raisons encore qui ont influencé Messieurs les Députés pour voter la loi, ce sont les subsides que la Confédération alloue généreusement à toutes les caisses-maladies, subsides pour lesquels notre canton se trouve bien en infériorité, comparativement à nos voisins. Cette subvention, qui est de 4 fr. par mutualiste et par année, n'est pas à dédaigner. Si nous comptons que nos écoles sont fréquentées par 40,000 enfants environ, c'est une aubaine de 160,000 fr. à peu près qui nous échappait chaque année. Que de bien à faire chez nous avec cet argent qui n'exige, pour nous arriver, qu'un peu d'activité et de bonne volonté ! De plus, le canton et les communes verseront chacun un subside annuel de 50 cent. par élève.

D'autre part, nos Sociétés de secours mutuels se plaignent du manque d'adhérents, ce qui les prive d'une bonne partie du subside fédéral qui pourrait leur revenir. La Mutualité scolaire obligatoire changera la mentalité de nos populations et deviendra une pépinière constante pour les Sociétés d'adultes.

J. VERDON.

NOS ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION

Commençons par notre chère *Ecole normale*. Elle a abrité 105 élèves, dont 64 aspirants instituteurs de langue française et 17 de langue allemande, destinés au canton de Fribourg. Deux professeurs du dehors ont accordé leur collaboration pour l'enseignement de la religion en français : M. le Dr Louis Clerc, directeur au Séminaire diocésain, et M. le chanoine Louis Wæber. L'enseignement religieux en allemand est confié à M. l'abbé Pie Emmenegger.

« Dans ses réunions, lisons-nous dans le rapport de M. le directeur Dessibourg, la Conférence des professeurs a discuté la question de l'enseignement de la langue maternelle, et plus particulièrement, de l'enseignement de la langue française. On aimerait à se persuader que la connaissance de la langue est satisfaisante, après tous les efforts qui ont été faits chez nous pour améliorer l'enseignement de cette branche ; mais nous devons constater que la diction, l'orthographe et surtout la composition française, n'arrivent pas au niveau que nos élèves pour-

raient atteindre. Les fautes d'orthographe sont encore trop nombreuses ; les élèves qui connaissent théoriquement les règles de la grammaire ne savent pas toujours les appliquer, parce qu'elles ne sont pas suffisamment assimilées par ces nombreux exercices écrits qui créent l'habitude d'orthographier avec assurance et facilité. Chez un grand nombre, les compositions françaises manquent d'originalité, de plan logique. Le style se traîne parfois péniblement dans les lieux communs.

Dans la section allemande, la langue maternelle est enseignée par le même professeur aux trois classes de seconde, de troisième et de quatrième. Cette organisation a des avantages incontestables. Dans la section française, la Conférence propose d'unifier l'enseignement de la langue, au moins dans la mesure du possible, en recourant au système de la rotation, qui permet au professeur de suivre ses élèves dans la classe de l'année suivante. »

L'année scolaire s'est terminée, le 19 juillet, par l'examen final des 3^{me}, 2^{me} et 1^{re} années scolaires. Ils ont été présidés par MM. les membres de la Commission des études ; M. le conseiller d'Etat Python, empêché au dernier moment, s'est fait remplacer par le Directeur suppléant de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Perrier. L'examen de chant a consisté en un concert, où chœurs français et allemand, orgue et instruments ont alterné au grand contentement des auditeurs. L'exposition des dessins a été particulièrement goûtée ; elle a mérité au dévoué professeur de justes éloges. Après la lecture du rapport de fin d'année, par M. le Directeur, M. le conseiller d'Etat Perrier a bien voulu adresser aux élèves quelques paroles qui leur sont allées au cœur. Ses remerciements vont aux maîtres d'abord, puis aux élèves, à ceux surtout qui se sont distingués par leur conduite et leur travail. « Mais la formation de l'intelligence, a-t-il dit en substance, n'est pas toute la formation qui vous est nécessaire ; il faut y ajouter la formation du cœur et de l'âme, disons le mot propre et chrétien, il faut y ajouter la formation religieuse. On a pensé, il y a quelque vingt ans, que la science pouvait suffire ; l'expérience a montré que l'on s'est lourdement trompé. C'est donc avec raison que le peuple fribourgeois exige que ceux auxquels il confie l'âme de ses enfants soient franchement et profondément religieux. Efforcez-vous donc de correspondre à la voix et au vœu de notre population, de vos maîtres, et, j'ose dire, de l'atmosphère même de cette vieille abbaye de Hauterive qui vous abrite. »

Le *Collège Saint-Michel*, nous dit le rapport de M. le recteur Jaccoud, a compté 933 élèves, dont 646 dans l'« ancien Collège ». Comme toujours, M. le Recteur commente les événements pédagogiques de l'année avec la clarté, la profondeur et la vivacité qui lui sont habituelles. Son rapport défend avec énergie, cette année, les études classiques contre les assauts que lui livrent l'utilitarisme et le matérialisme du temps. Ses aperçus, vivants et féconds, ont paru dans nos principaux journaux ; tous nos instituteurs en auront pris connaissance.

Combien nous regrettons que des motifs d'économie (que nous trouvons mesquins et mal placés) nous aient privés du substantiel rapport de M. le chanoine Quartenoud, en tête du catalogue des notes de l'*Ecole secondaire des jeunes filles*, à Gambach, Fribourg.

L'*Institut Sainte-Ursule* nous annonce qu'il a créé, à l'usage des jeunes filles qui ne se préparent pas aux examens du brevet, trois cours, élémentaires, mais qui couronnent parfaitement la formation secondaire féminine : un de psychologie appliquée à l'éducation familiale, un de logique, un autre sur les notions courantes d'esthétique.

Au moment où nous écrivons ces lignes, 37 instituteurs entendent les instructions de M. l'abbé Pilloud. La *retraite des instituteurs* n'a plus eu lieu depuis 1912. On l'avait organisée pour septembre 1914 ; la guerre a empêché la réalisation du projet. Le nombre des participants est assez restreint ; espérons que les fruits n'en seront que meilleurs. Le prédicateur, plein de zèle, d'une éloquence chaude et concrète, a su présenter les vérités éternelles sous un jour si nouveau, en des applications si appropriées, que les cœurs ne peuvent manquer de s'émouvoir et les volontés de prendre d'énergiques résolutions. L'œuvre des retraites pour instituteurs doit devenir une institution durable et régulière.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'Hygiène et de Médecine populaire. Revue mensuelle, Neuchâtel, Attinger; 1 an : 3 fr. 50.

Sommaires des Nos de juin et juillet 1922. — Erreurs et préjugés populaires concernant les maladies de la peau (suite) : Dr Chable. Le Logis meurtrier (suite) : Dr F. Humbert. Attention à l'électricité. Avec un vieux parapluie on peut faire un séchoir. Microbes et désinfection. Les gastro-entérites estivales : Dr Eug. Mayor. Le Logis meurtrier (suite et fin) : Dr F. Humbert. Commission fédérale du goitre. Rôle des végétaux dans l'alimentation. Hygiène de la peau par l'intestin. Recettes et conseils pratiques dans chaque numéro. Numéros spécimen gratuits et franco sur demande.

* * *

Etudes, revue bimensuelle, 5, Place du Président Mithouard, Paris, VII^{me} ; abonnement annuel : 40 fr. pour la Suisse.

5 juillet. — L. Théollier : L'éternelle Antiquité. — P. Dudon : Papes et tsars. — L. Roure : La psychanalyse et le « freudisme ». — L. Jalabert : Une menace pour la civilisation : la propagande rouge. — A. d'Alès : A la gloire de la terre. — J. Boubée : Mgr Seipel, un prêtre premier ministre. — Y. de la Brière : Le régime nouveau de la Palestine et les intérêts catholiques. — Revue des Livres.

20 juillet. — C. Lagier : Le centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion le Jeune. — J. Sevin : L'esprit du Scoutisme. — A. Valensin : L'honnête homme chez Einstein. — P. Dudon : Bulletin d'histoire ecclésiastique. — L. de Mondadon : Aux sources du génie français. — J. Boubée : Les catholiques croates et le gouvernement de Belgrade. — Revue des Livres.

* * *

L. Habrich, Pädagogische Psychologie, Kösel et Pustet, Kempten, Bavière, Bd. III, 2^{me} édition.

M. Habrich a entrepris une seconde édition, profondément remaniée, de son excellente *Psychologie pédagogique*. Le volume III est un traité complet, substantiel et parfaitement mis au jour de la formation de la volonté et de la pédagogie de l'acte libre. Il intéresse surtout ceux qui ont à conduire les adolescents et les jeunes gens. Le chapitre qui traite, par exemple, de l'initiation de la jeunesse à l'usage de la liberté par ceux qui ont à la diriger me paraît être